



## Ma locataire consomme du Cannabis en présence de sa petite fille qui à moins de 2 ans

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 1er août 2018

---

Bonjour,

J'ai une locataire qui fume et consomme du cannabis.

Dans l'absolu cela ne me dérange pas outre mesure, sauf qu'elle consomme cela en présence de sa petite fille qui à moins de 2 ans.

L'enfant souffre de terreurs nocturnes et je me demande s'il n'y a pas une relation de cause à effet.

Quels sont les moyens d'actions à mettre en Suvre afin de protéger cet enfant ?

J'avoue être un peu désespéré.

Cordialement

### Réponse :

Si vous estimez que l'enfant est en danger, votre devoir de citoyen est de convaincre sa mère du danger qu'elle fait courir à cette enfant ou de le signaler.

Le site officiel [ServicePublic.fr](http://ServicePublic.fr), extrêmement bien conçu, vous accompagnera dans cette démarche